

Arrêté du ministre des affaires sociales, de la solidarité et des Tunisiens à l'étranger et du ministre de la santé publique du 15 août 2007, complétant l'arrêté du 10 janvier 1995, fixant la liste des maladies professionnelles.

Le ministre des affaires sociales, de la solidarité et des Tunisiens à l'étranger et le ministre de la santé publique,

Vu la loi n° 94-28 du 21 février 1994, portant régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles notamment son article 3,

Vu la loi n° 95-56 du 28 juin 1995, portant régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public,

Vu l'arrêté du 10 janvier 1995, fixant la liste des maladies professionnelles, tel que complété par les arrêtés du 15 avril 1999 et du 5 janvier 2003.

Arrêtent :

Article unique. - La liste des maladies professionnelles prévue par l'article 3 de la loi n° 94-28 du 21 février 1994 susvisée est amendée et complétée par les tableaux n° 6, 7, 28, 44, 56, 58, 59, 75, 80 et 82 annexés au présent arrêté.

Tunis, le 15 août 2007.

Le ministre de la santé publique

Mohamed Ridha Kechrid

Le ministre des affaires sociales, de la solidarité et des Tunisiens à l'étranger

Ali Chaouch

Vu

Le Premier ministre

Mohamed Ghannouchi

Tableau n° 6

Le nickel : ses oxydes, ses sels et les opérations de grillage de mattes de nickel

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- A- Dermites eczématiformes récidivant en cas de nouvelles expositions ou confirmées par test.	7 jours	LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX Nickelage électrolytique des métaux.
- B- Rhinite, asthme ou dyspnée asthmatiforme, confirmée par test ou par épreuves fonctionnelles, récidivant après nouvelle exposition au risque.	7 jours	LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX Nickelage électrolytique des métaux Opérations de soudage sur des métaux contenant du nickel
-C- Cancer primitif de l'ethmoïde et des sinus de la face. cancer bronchique primitif.	40 ans	LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX Opération de grillage de mattes de nickel Opérations de soudage sur des métaux contenant du nickel